

RENSEIGNEMENTS UTILES

Site internet : www.annonciation.org

TEMPLE (C)

19, rue Cortambert 75116 PARIS - 01 45 03 43 10

CULTE : le dimanche à 10h30 **PRIERE** : tous les jeudis à 19h30

Pasteur : reçoit sur rendez-vous

• **Denis HELLER** - 06 84 21 45 12 - denis.heller@gmail.com

Espace protestant Marc Boegner (A)

27, rue de l'Annonciation 75016 PARIS - 01 42 88 57 81

Accueil : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h, les mardis et jeudis

Secrétariat : Laurence RANÇON du lundi au vendredi de 9h à 12h

Tél : 01 42 88 57 81 - Fax : 01 45 24 64 30

mail : Eglise.reformee@annonciation.org

ENTRAIDE (C)

19, rue Cortambert 75116 PARIS - 01 45 04 26 16 - entraide@annonciation.org

Permanences

Epicierie solidaire : jeudi de 12h à 16h avec un bon de services sociaux/associations

Vestiaire : mardi de 13h30 à 16h30 avec un bon de services sociaux/associations

Dépôts de vêtements : le lundi de 14h30 à 16h30

SOS meubles : offres et demandes, le mardi de 14h à 16h

SOLO (Solidarité Logement) : 4, rue de l'Annonciation, les mardi et mercredi de 14h à 18h, le jeudi de 10h à 12h et 14h à 18h, 01 44 30 10 83 www.solidarite-logement.org

ACE (Accompagnement des chercheurs d'emploi) sur rendez-vous au 01 45 72 09 54.

56, av. de la Grande-Armée 75017 PARIS

DONS ET CONTRIBUTIONS

Pour l'Église, la Mission, Le Lien

Libeller vos chèques à : Église Protestante Unie de l'Annonciation

Pour l'Entraide : Société Générale : 03110 - 00050885765

Libeller vos chèques à : Entraide de l'Église Protestante Unie de l'Annonciation

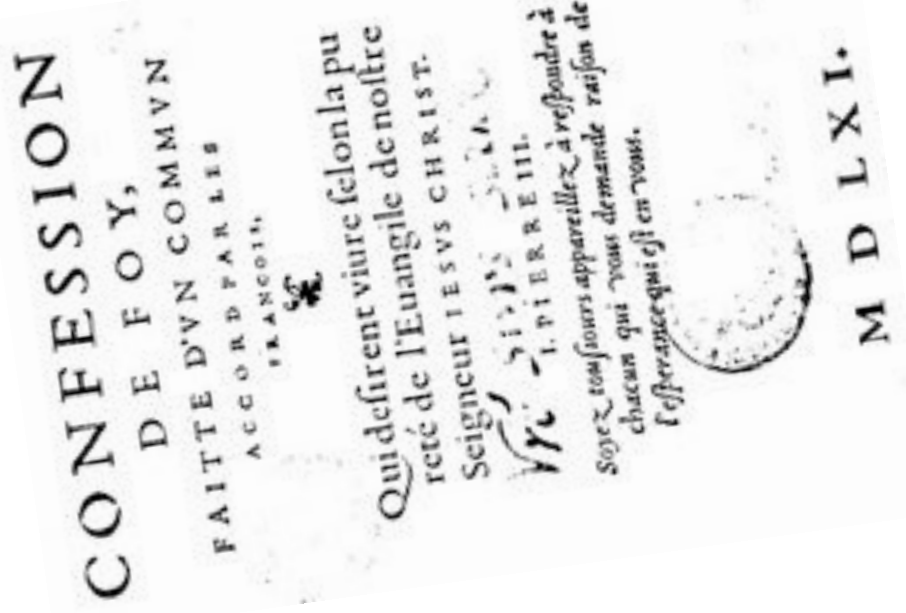
INFOS

► **Le mardi 18 mai à l'EpMB: à partir de 20 h, soirée ouverte à tous les paroissiens pour venir débattre sur la nouvelle Déclaration de foi** afin de l'approfondir. Denis Heller a prêté ce sujet le 21 février. Une prédication publiée sur le site de la paroisse www.annonciation.org et également disponible au secrétariat.

Le Lien

de l'Église Protestante Unie de l'Annonciation

Pentecôte 2016 - N° 308



Vers une nouvelle Déclaration de foi

CALENDRIER

Cultes à 10h30

Mars

Jeudi 24	19h30	Culte du jeudi saint : Denis Heller
Vendredi 25	19h00	Culte du vendredi saint : culte consistorial à l'Église luthérienne Saint-Jean, 147, rue de Grenelle, 75007 Paris
Samedi 26	12h30	Culte du samedi saint : Denis Heller
Dimanche 27		Culte de Pâques : Denis Heller
Jeudi 31	19h30	C Prière pour tous

Avril

Samedi 2	17h30	Groupe foyers mixtes
	20h00	A Théâtre : « L'Invitation au château » d'Anouilh par la compagnie SCRIBE
Dimanche 3		Culte : pasteur Frédéric Genty , informateur régional
		Retraite des catéchumènes à Versailles avec Denis Heller
Dimanche 3	17h00	A Théâtre : « L'Invitation au château » d'Anouilh par la compagnie SCRIBE
Lundi 4	19h30	A Conseil presbytéral
Jeudi 7	19h30	A Dîner-débat : « Justice et sanctions : de la punition à la peine » avec Brice Deymié, aumônier des prisons
	19h30	C Prière pour tous
Vendredi 8	16h-19h30	C Braderie de printemps au profit de l'Entraide
Samedi 9	10h-13h	C Braderie de printemps au profit de l'Entraide
Dimanche 10*		Culte : Denis Heller, prédication du pasteur Andy Buckler , secrétaire national évangélisation et formation
Lundi 11	20h00	A Assemblées générales (vous allez recevoir une convocation)
Mardi 12	20h30	chapelle Mardi de l'Unité
Jeudi 14	19h30	C Prière pour tous
Jeudi 14	20h30	C Rencontre biblique
Dimanche 17		Culte : Frédéric Bompaire
Jeudi 21	19h30	C Prière pour tous
Dimanche 24		Culte : Denis Heller
Jeudi 28	19h30	C Prière pour tous

Mai

Dimanche 1^{er}		Culte : Denis Heller
Jeudi 5	10h30	Culte de l'Ascension : Jean-Charles Beauchamp
Dimanche 8*		Culte : Denis Heller, avec baptisés et mariés de l'année
Lundi 9	19h30	A Conseil presbytéral
Jeudi 12	19h30	C Prière pour tous
Dimanche 15		Culte de la Pentecôte : Denis Heller, avec accueil à la Cène
Mardi 17	20h30	C Mardi de l'Unité
Mercredi 18	20h00	A Soirée paroissiale « Vers une nouvelle Déclaration de foi »
Dimanche 22		Culte : pasteur Patrice Rolin (Atelier protestant) « Liberté »
Jeudi 26	19h30	C Prière pour tous
Dimanche 29		Culte : Denis Heller « Égalité »
	17h	C Concert Musacor : ensemble Jubileo sous la direction de Martin Lebel. Extraits de cantates de J.-S. Bach, récitant: Michael Lonsdale

Juin

Jeudi 2	19h30	C Prière pour tous
Dimanche 5		Culte : pasteur Florence Taubmann (Service protestant de mission) « Fraternité »
Jeudi 9		C Prière pour tous
Samedi 11	9h30-17h	A Les veilleurs : journée prière et méditation corporelle
Dimanche 12*	12h	Culte : Denis Heller Fête de la paroisse

* Culte « familles » le 2^e dimanche du mois

« Avoir la foi » ou « avoir foi en »

As-tu la foi ? Question de la vie courante, bien embarrassante à plus d'un titre ! Car, ainsi posée, de quelle foi s'agit-il ? Quel est son contenu ? Quelle est sa nature ? La formule est vague. Puis elle laisse penser que deux camps s'affronteraient de manière bien distincte : les croyants d'un côté qui répondraient oui et les incroyants de l'autre côté qui répondraient non. C'est oublier que la frontière traverse chacun de nous au travers de nos convictions et de nos doutes.

De plus, lesdits croyants qui, au nom de leur foi, rejettent toutes les idoles et divinités et supercheres de toutes sortes, sont peut-être les plus incroyants. Ne disait-on pas des premiers chrétiens à Rome qu'ils étaient athées, car refusant les dieux païens ? De même, lesdits incroyants sont parfois les plus croyants quand ils se montrent superstitieux et attachés de manière quasi absolue à des principes, valeurs ou réalités sacralisés.

Mais, encore plus embêtant, cette expression « avoir la foi » laisserait entendre que la foi est semblable à un objet de consommation. On la placerait sur le rayonnement de nos fantaisies ou sur l'étagère de nos pensées. On pourrait la perdre comme on égare une valise dans un aéroport. On la posséderait en bien propre à partir du moment où les formules dogmatiques seraient connues par cœur.

Soyons sérieux. Il suffit de supprimer le petit article « la » pour retrouver une expression en adéquation avec l'Évangile. En effet poser la question de la foi, c'est se demander en quoi nous plaçons notre confiance, en quoi « nous avons foi » de manière ultime pour construire notre existence. Avoir foi implique une dynamique de vie, un élan d'engagement et ne se réduit pas à un simple savoir intellectuel provenant de nos souvenirs de catéchisme.

Avoir foi se concrétise dans une vie orientée, portée par un souffle, traversée par un sens.

Si avoir foi détermine une manière de vivre, il convient aussi de trouver les mots pour en rendre compte, pour en témoigner. "Soyez toujours prêts à rendre compte de l'espérance qui est en vous", telle est l'exhortation présente dans une lettre de Pierre (1 Pierre 3 v15) et adressée aux premiers chrétiens alors incompris, peu et mal connus.

À la Pentecôte, les disciples reçoivent le Saint-Esprit et vont désormais faire connaître la foi qui les anime.

Avoir foi en Dieu, c'est avoir foi en son amour révélé en Jésus-Christ, c'est avoir foi en la puissance de l'amour à accueillir, à vivre, à partager.

Quelle est la foi, quelle est la source qui nous anime et nous fait vivre ? Il est précieux qu'une Église se lance dans le travail de rédaction d'une déclaration de foi ; un texte qui donnera à ceux du dedans des repères et des mots pour dire ce en quoi ils croient ; un texte qui indiquera pour ceux du dehors le lieu de notre confiance, le lieu de notre source.

Denis HELLER

Quelle est la source qui nous anime et nous fait vivre ?

Cinq nouveaux conseillers arrivent au sein de notre conseil presbytéral. Présentation :

Anne du Rusquec : « *Appuie-toi sur lui dans tout ce que tu entreprends et il guidera tes pas* » (Prov. 3-6).

« Je suis protestante d'ascendance alsacienne et cévenole. J'ai grandi à Saumur dans une famille très impliquée dans la paroisse mais aussi dans la cité et pour laquelle les termes de service, d'engagement responsable avaient un vrai sens. Après des études de droit et de philosophie, je me suis mariée avec Jean, catholique ; nous avons eu cinq enfants, Paul, Aurore, Guénola, Marc et Ariane et maintenant trois petits-enfants. J'ai rejoint cette paroisse au moment de mon mariage célébré pour la partie protestante par le pasteur Daniel Atger. Quand le pasteur Denis Heller a évoqué pour moi le conseil presbytéral, j'avoue avoir eu peur : quelles compétences apporter, quelle disponibilité, quels « talents » ? Mais j'ai été sensible à l'idée d'appel. Répondre à un appel, transmis par d'autres, fondera mon engagement. Je veux avoir confiance. Je dirai aussi ma reconnaissance envers la paroisse qui m'a toujours accompagnée (groupe de foyers mixtes, scoutisme). De mes centres d'intérêt, je citerai la catéchèse, l'accompagnement de chercheurs d'emploi et un intérêt ancien pour le monde arabe et sa langue. »



Dora Mongory : « *Je vais vous montrer à qui ressemble quiconque vient à moi... Il est comme un homme qui s'est mis à bâtir une maison ; il a creusé profondément la terre et a posé les fondations sur le roc...* » (Luc 6, v 47-48).

« Née à Paris en 1973, fille d'Esaié N-Mongory et d'Ange Kuoh Mongory, je fus baptisée à 2 ans à Passy-Annonciation. Mariée en 2002 à Pierre-Gérard Elessa Bessémè, actuellement divorcée, j'ai eu deux enfants : Ange-Thérèse, décédée bébé, et Yann-Chrystopher, 11 ans. Par ailleurs, je suis chef de projet informatique chez Allianz. Pourquoi je m'engage aujourd'hui au conseil presbytéral ? Ayant choisi de m'engager dans l'école biblique, par mes « petits cailloux » semés pour les enfants de notre paroisse, par amour pour Notre Seigneur, je peux encore le servir davantage. J'ai la conviction que par Jésus-Christ la grâce me sera donnée de m'appuyer résolument sur ce « Roc ». Depuis mon enfance, j'ai été bercée par une famille attachée à Jésus-Christ par la foi et l'engagement au service de Dieu (longue tradition familiale de conseillers presbytéraux). En m'engageant maintenant à devenir conseillère presbytérale, c'est un don de Dieu et la manifestation d'un héritage de ceux qui m'ont construite. Pourvu que Dieu me vienne en aide. »

Alexandre Lengereau : « *Ceux qui connaissent ton nom se confient en toi. Car tu n'abandonnes pas ceux qui te cherchent, ô Éternel !* » (Psaume 9-11).

« J'ai 48 ans, je suis marié à Agnès et j'ai trois enfants âgés de 15 à 9 ans : Marjorie, Benjamin et Thibaud. J'aurais pu être un binational : ma mère est hollandaise et mon père est originaire de Bordeaux, deux familles de pasteurs. De lourds antécédents ! Paradoxalement, entre mon adolescence et 2008, il y a eu un long désert spirituel. Mais Gill Daudé m'a rappelé que « la porte était toujours ouverte ». J'ai donc rejoint la paroisse de Passy et fait baptiser les enfants. Sur le plan professionnel, mon amie c'est la finance ! J'ai créé, il y a quinze ans, une société de conseil en investissement. En devenant aujourd'hui conseiller presbytéral, je prends en quelque sorte le relais pour poursuivre et consolider notre projet d'Église autour de ses trois axes : écouter-servir, bâtir-partager, annoncer-célébrer. »



Florence Guémy : « *... Si je n'ai pas d'amour, je ne suis rien de plus qu'un métal qui résonne ou qu'une cymbale bruyante* » (Cor.13-1).

« Avec Michel, mon mari, nous avons quatre grands garçons : Adrien, Clément, Simon et Victor. J'ai découvert la paroisse lorsque Simon et Victor, les petits derniers, sont allés au catéchisme. J'ai été marquée par l'accueil chaleureux des pasteurs et des équipes de la paroisse, et leur générosité pour accompagner pas à pas les enfants dans leur cheminement spirituel. Je travaille depuis près de trente ans chez Bayard, un groupe de médias catholique, où j'exerce la fonction de DRH. J'adore mon métier. Je porte cette fonction avec engagement pour que la politique sociale du groupe soit à la hauteur de ses valeurs humaines. J'ai été très touchée quand Denis m'a appelée pour me proposer de rejoindre le conseil presbytéral. Cette participation fait sens pour moi : envie de donner un peu après avoir beaucoup reçu, de comprendre, de l'intérieur, l'Église à laquelle j'appartiens, d'échanger librement avec des personnes sur leur manière de vivre et de transmettre leur foi, ou leur recherche de Dieu. »

Sophie de Crouette : « *Car Jean a baptisé d'eau, mais vous, dans peu de jours, vous serez baptisés du Saint-Esprit* » (Actes 1, 5).

« Après trois ans au conseil presbytéral de Passy-Annonciation, de 2008 à 2011, je suis partie quatre ans pour La Haye, aux Pays-Bas, où j'ai été membre du Consistoire, le conseil presbytéral de l'église wallonne de La Haye. De retour à Paris, je serai ravie de réintégrer le conseil presbytéral de la paroisse. Henry, mon mari catholique, et moi-même avons fait partie du groupe de foyers mixtes. Nous sommes parents de deux enfants, Anne-Victoire, 18 ans, et Jean-Guillaume, 15 ans. Nous sommes, mon mari et moi, investis dans la catéchèse catholique de l'école Franklin dans laquelle notre fils est élève. Nous œuvrons ainsi au rapprochement de nos deux églises. Nous souhaitons participer activement à la vie de notre paroisse. Car nous sommes tous destinés à partir en mission, gonflés par la force de l'Esprit Saint. »



« **Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là au milieu d’eux.** »
(Mat. 18 verset 20)

Charade revisitée : valse à huit temps

Notre premier, notre première devrions-nous dire, s’appelle **Christine**, à l’œuvre depuis vingt années ! Une organisatrice née, l’une des mémoires de la maison, la gardienne du temps qui passe, capable de maintenir les troupes dans le cadre fixé avec le sourire et la souplesse qui sied lorsqu’il faut s’adapter aux différentes équipes. Elle reste un pilier de la vie paroissiale, qu’il s’agisse du *Lien*, de la rénovation de l’Espace protestant Marc Boegner ou d’autres projets. Sa nouvelle mission : l’accueil des réfugiés.

Notre deuxième se nomme **Hélène**. Notre reine trésorière imbattable en matière de chiffres et de finesse d’analyse de la trésorerie si précieuse pour la paroisse. Celle sans laquelle nos trésoriers mandatés n’auraient jamais pu tenir les comptes qu’Hélène suivait au jour le jour tout au long de ces dix-sept années. Patiente et sage, Hélène fut également chargée de l’une des plus délicates missions de la maison, en l’occurrence les rapports avec... la copropriété de la rue Lekain.

Notre troisième nous maintient toujours dans la gent féminine. La chaleureuse **Brigitte** à la joie de vivre et à l’humour légendaires ! Très impliquée dans les Conférences de carême, ses méditations profondes et documentées auront marqué les uns et les autres. Brigitte aura, entre autres, présidé à l’organisation des repas de nos fêtes paroissiales tout au long de ces dernières années.

Notre quatrième, **Barthold**, enfin un homme, n’a eu de cesse d’œuvrer pour mieux faire connaître l’Espace protestant Marc Boegner *urbi et orbi* en gérant au mieux la complexité de l’agenda de ce lieu si prisé. Sa bienveillance, sa capacité à poser les bonnes questions, son écoute le définissent à part entière.

Notre cinquième nous amène à l’informatique, voire à Madagascar. Le lien ? **Stéphane-Joël** saura l’établir. Un as du MAC et du PC, des logiciels ou des disques durs en tout genre : pas un ordinateur ne lui résistait. Un Stéphane qui aura, par ailleurs, au-delà des mers, créé des liens indéfectibles, entre la paroisse et Madagascar. Mais l’arrivée d’une petite fille, Marie-Luce, 2 ans, chez Stéphane et sa femme, change quelque peu la donne. Une autre mission les attend, celle de parents.

François sera notre sixième. Les 4E : c’est lui. En l’occurrence, « Entreprise Économie Éthique Évangile », groupe de jeunes cadres chrétiens, lancé par Gill Daudé et lui-même. Un groupe 4E désormais sur Linked-in. François a orchestré de nombreuses manifestations paroissiales, dont la fête pour le départ de Gill Daudé. À son tour de partir. Et la rumeur va bon train : François convolerait en justes noces très prochainement...

Notre septième, **Fabien**, père de deux filles, fut chargé des liens avec les jeunes parents et les enfants de la paroisse. Cet ancien éclaireur et chef de troupe de Passy vient, du reste, de reprendre le flambeau de Bertrand Monod en devenant conseiller du groupe local scout, constitué d’une centaine de personnes. Commissaire-priseur dans une autre vie, Fabien préside les ventes aux enchères de la paroisse, notamment lors des braderies, avec un humour d’une belle efficacité.

Enfin, la huitième, **Charlotte**, ne sera restée que peu de temps, et nous le regrettons. Partie, telle une comète, pour suivre son mari à Moscou.

Notre tout ? Ce sont ces huit conseillers presbytéraux en partance. À savoir : Christine d’Allens, Hélène de Luze, Brigitte Iselin-Lavauzelle, Barthold Bierens de Haan, Stéphane-Joël Ravelojaona, François Brown de Costoun, Fabien Mirabaud et Charlotte Gomart.

La paroisse entière les remercie infiniment pour toutes ces années passées à œuvrer pour le grand bien de tous.

En chemin vers 2017...

Lors de son assemblée générale des 30 et 31 janvier 2016, la Fédération protestante de France (FPF) a voté un projet de manifestations pour l’année de 2017, intitulé « Pour un monde de fraternité » :

- Pour des raisons principalement d’organisation pratique, il n’y aura pas de Protestants en fête à Lyon, mais un rassemblement national à Strasbourg à la mi-octobre sur le thème « 500 ans de Réformes ».
- Un colloque de deux jours sera organisé en novembre à l’Hôtel de Ville de Paris.
- Un ouvrage de référence sera édité début 2017.
- Pour impulser et soutenir les initiatives de la FPF et de tous ses membres, des outils de communication seront développés dont un label FPF 2017.

2017 sera donc pour la FPF l’occasion de mettre en place quelques axes de son ambitieuse stratégie de communication. **Jean FREY**

Dates à retenir

* **7 avril 2016, 19h30** : dîner-débat « Justice et sanctions : de la punition à la peine » avec Brice Deymié, aumônier des prisons.

* **Trois prédictions : Liberté-Égalité-Fraternité**

22 mai : Liberté, prédication du pasteur Patrice Rolin, de l’Atelier protestant

29 mai : Égalité, prédication de Denis Heller

5 juin : Fraternité, prédication de la pasteur Florence Taubmann

* **Musacor : dimanche 29 mai 2016, 17h : JUBILEO** avec Martin Lebel à la tête de l’orchestre. Récitant : Michaël Lonsdale. Extraits de cantates de J.-S. Bach.

* **12 juin 2016 : Fête de la paroisse** : programme à venir.

Retour sur le culte animé par l’équipe de l’Entraide

C’est sur le thème de la main que Denis Heller a prêché à l’occasion du culte dit « de l’Entraide ».

Main qui accueille, qui donne, qui console, qui explique...

Ce fut l’occasion de faire un panneau commun à l’atelier peinture représentant les mains des accueillis dans ce qu’elles ont de diversifié et en même temps d’uni.

Un petit groupe d’accueillis fidèles proposait à la sortie des petits gâteaux et présentait les réalisations de l’atelier couture.

Ce culte annuel, fort apprécié, a permis à l’équipe de recentrer ses activités au sein de notre église et d’ainsi rappeler que l’Entraide est partie intégrante de celle-ci. Merci à Denis de nous avoir conduits dans ce temps fort.

Braderie de printemps

Notre traditionnelle Braderie de printemps aura lieu au rez-de-chaussée du temple.

Venez chiner des tenues printanières, des chapeaux, des sacs, des bijoux...

Elle sera ouverte à tous le vendredi 8 avril de 16h à 19h30 et le samedi 9 de 10h à 13h. Nous vous attendons nombreux ! Et même si vous n’achetez rien, votre présence est un soutien précieux pour les équipiers qui préparent cet évènement de longue date.

Nous recherchons

- Des bénévoles pour assurer le ramassage de produits frais dans le quartier.

- Des ustensiles de cuisine, de l’électroménager, des meubles... pour SOS Meubles.

- Des sacs à dos, des sacs de couchage, des jeans, des chaussures et manteaux d’hommes en bon état pour le Vestiaire.

Le billet de l’Entraide

Rendre grâce au Seigneur pour ces années passées à son service

Arrivée à la fin de plusieurs mandats au sein du conseil presbytéral, je voudrais rendre grâce au Seigneur pour ces années passées à son service, dans cette communion de frères et de sœurs, que j’ai découverts, connus, reconnus, appréciés, aimés, et dont j’ai beaucoup appris. Nous avons été unis et responsables les uns des autres dans les tâches que le Seigneur nous a confiées, qu’elles aient été matérielles ou spirituelles. Nous nous sommes soutenus dans les périodes difficiles. Nous avons depuis vécu des années intenses de travail avec notre équipe pastorale, dans la bonne entente, et la paix retrouvée. Nous avons ainsi approfondi la mission du conseil presbytéral et ses règles de fonctionnement dont je citerai quelques-unes, essentielles et si difficiles à mettre en application :

- apprendre à s’écouter les uns les autres,
- être attentif à la bonne utilisation des dons conférés à chacun,
- solliciter ceux et celles qui se tiennent à l’écart,
- veiller à ce que chacun ait sa place,
- apprendre à prier ensemble.

En nous remémorant ces versets de Paul (1 Cor 12 v 4-6) : « *Il y a diversité de dons de la grâce, mais c’est le même esprit, diversité de ministères, mais c’est le même Seigneur, diversité de modes d’action, mais c’est le même Dieu qui en tous, met tout en œuvre* », nous avons retravaillé notre “projet de vie” pour nous le réapproprier en le faisant vivre davantage dans la communauté des membres de notre paroisse.

Je voudrais rendre grâce à Dieu pour cette communauté paroissiale à laquelle nous appartenons, fidèle et généreuse, prête à être sollicitée si nous savons lui parler et la mobiliser pour nos projets, ceux du conseil presbytéral de demain par exemple.

Je terminerai par ces paroles de Paul à Timothée (2 Tim.1 v 4-6) : « *Je te rappelle d’avoir à ranimer le Don de Dieu qui est en toi depuis que je t’ai imposé les mains, car ce n’est pas un esprit de peur que Dieu nous a donné, mais un esprit de force, d’amour et de maîtrise de soi. N’aie donc pas honte de rendre témoignage à notre Seigneur et n’aie pas honte de moi qui suis prisonnier pour lui.* »

Hélène de LUZE

Le billet du conseil presbytéral

🕯 *Lundi 4 janvier 2016*, Brigitte Iselin-Lavauzelle partage une méditation inspirée par la tradition des vœux de bonne année. Brigitte rappelle que nous vivons tous les jours des bénédictions de Dieu (Marc 6, 25-26). Elle demande dans la prière que soient renforcés notre foi, notre espérance et notre amour, appelés que nous sommes à être la lumière du monde pour en chasser l’obscurité.

📖 Le conseil fait le point sur l’organisation pratique de la prochaine assemblée générale et sur le renouvellement des membres du conseil.

📖 Les trésoriers soulignent le bon niveau des offrandes nominatives reçues à fin décembre, très proche de l’objectif de 433 000 €.

📖 Le conseil donne un avis favorable au projet d’amélioration de la visibilité de la paroisse et de son action sur les lieux d’accueil du temple et de l’EpMB. Pour information, nouveau périodique de l’EPUF « Ressources ».

🕯 *Lundi 1^{er} février 2016*, méditation d’Hélène de Luze (cf encadré)

📖 Point sur le dossier de l’accueil des réfugiés avec relance du projet du fait du déblocage du processus d’accueil par le ministère de l’intérieur via la Fédération de l’Entraide protestante.

📖 Travail sur le rapport d’activités de l’année écoulée avec proposition de points à discuter en assemblée d’église avant le vote lors de l’AG qui aura lieu dans la foulée de l’assemblée d’église le 11 avril.

📖 Travail sur la proposition de la nouvelle Déclaration de foi de l’EPUdF qui doit être étudiée en CP, proposée à la réflexion de tous les paroissiens. Discussion au synode régional de l’automne 2016 et adoption par le synode national de 2017.

📖 Point financier et immobilier : en 2015, l’objectif a été quasiment atteint à 3 500 € près.

Une Déclaration de foi

Les premières Confessions de foi réformées remontent à 1523 en Suisse. En France, la Confession de La Rochelle fut adoptée en 1572. Puis, nouvelle Déclaration de foi réformée en 1872 et adoption du texte actuel en 1938. C’est ce texte qui revient sous les feux de la rampe à la suite de l’union de l’ERF et de l’Église évangélique luthérienne de France.

Les églises locales vont pouvoir en débattre et transmettre leurs avis aux rapporteurs régionaux. En ce qui concerne notre paroisse, nous vous attendons très nombreux le mardi 18 mai à l’EpMB à 20 h. Pour vous aider à réfléchir, quelques aspects historiques, le texte de Déclaration de foi actuel et celui qui nous est proposé. Dossier complet sur le site de la paroisse : www.annonciation.org

Fondamentaux historiques

Depuis quand ? Une nouvelle Déclaration ou Confession de foi est toujours liée à un événement historique, soit pour la Cité, soit pour l’Église. On peut faire remonter les premières Confessions de foi aux textes élaborés en Suisse pour les « disputes » avec les autorités, Zurich (1523), Berne (1528), Neuchâtel (1530), Lausanne (1536) qui aboutirent pour toute la Suisse réformée à la Confession helvétique postérieure (1566). Pour les luthériens, on retiendra la Confession d’Augsbourg (1530), rédigée pour défendre la doctrine luthérienne devant l’empereur Charles Quint. Elle connut en 1540 une version plus calviniste qui, en réaction, conduisit à la Formule de Concorde (1577), laquelle unifia les Églises luthériennes d’Allemagne.

En France, la Confession de La Rochelle (1559) fut adoptée par les Églises réformées lors du synode qui s’est tenu dans cette ville en 1572. Au XVII^e siècle, de nouveaux textes furent promulgués dans plusieurs villes d’Europe à partir de débats plus théologiques : Canons de Dordrecht (1619), Formule de Consensus suisse (1675)... Avec les idées des Lumières au XVIII^e siècle, mais aussi en raison de la situation du protestantisme en France, il faut attendre 1872 pour voir l’émergence d’une nouvelle Déclaration de foi réformée, qui scelle la rupture entre les libéraux et les orthodoxes. En 1914, après la loi de séparation de l’Église et de l’État de 1905, la France ne compte pas moins de quatre Unions d’Églises réformées. La réunification – malheureusement partielle puisque les réformés de tendance évangélique n’y participent pas – se fait par l’adoption d’une Déclaration de foi au cours d’un synode à Paris en 1938, qui voit la création de l’Église réformée de France (ERF). Pour les réformés, la référence à l’Écriture reste toujours première et celle à une Déclaration de foi seconde, c’est la raison pour laquelle son texte est modifiable et remplaçable. Pour les luthériens, même si la lecture d’une Confession de foi peut s’adapter aux circonstances, cette dernière est un texte de référence dont la dimension historique doit avoir toute sa place. De ce fait, il y a beaucoup moins d’écrits luthériens que réformés. En 2009, quand l’ERF et l’Église évangélique luthérienne de France ont lancé le processus d’union entre elles, du fait d’un constat d’unité déjà vécue il a été décidé qu’une Déclaration de foi commune ne constituera pas un préalable, qu’elle sera réalisée après que l’union l’aura été en 2013 et qu’en attendant, on se « satisfera » d’une Déclaration d’union. Une procédure très complète (voir *le Lien* n°307, En chemin vers 2017...) se déroule de 2013 à 2017 et le moment est venu pour les Églises locales de prendre toute leur place dans cette marche en avant.

Pour quoi faire ? Encore plus que son rapport à l’Écriture (*Sola scriptura*), c’est souvent son usage qui, dans le passé, a empêché des Unions d’Églises d’adhérer à une Déclaration de foi. Par exemple en 1938, les réformés évangéliques ne sont pas entrés dans l’ERF car, avant toute utilisation de la Déclaration de foi, il était écrit dans son préambule : « Sans vous attacher à la lettre de ses formules... » La Déclaration de foi 2017 sera une de nos « thèses » pour le 500^e anniversaire de la Réforme et, comme l’a écrit le pasteur Laurent Schlumberger, président du Conseil national, elle affiche que « *l’EpudF est née d’un désir de témoignage renouvelé, qu’elle est un point de départ qui ouvre des possibles et engage sur un chemin d’attestation* ». Comme par le passé, la Déclaration de foi figurera dans la Constitution de l’EpudF, dans les statuts de l’Union nationale. Elle sera utilisée par tout candidat au ministère et lors de l’ordination-reconnaissance d’un pasteur. Dans un moment très solennel, elle sera lue à haute voix par le modérateur devant l’assemblée debout au début de chaque synode régional ou national. Pour notre paroisse, elle sera en-tête des statuts de notre association cultuelle et en bonne place dans le document signé par tout nouveau membre. C’est donc avec joie et reconnaissance que nous acceptons la responsabilité qui nous est confiée de participer à cet événement prometteur pour notre Église !

Jean FREY

Déclaration de foi de l’Église réformée de France de 1938

Au moment où elle confesse sa foi au Dieu souverain et au Christ Sauveur, l’Église réformée de France éprouve avant toute chose le besoin de faire monter vers le Père des miséricordes le cri de sa reconnaissance et de son adoration.

Fidèle aux principes de foi et de liberté sur lesquels elle est fondée. Dans la communion de l’Église universelle, elle affirme la perpétuité de la foi chrétienne à travers ses expressions successives dans le Symbole des Apôtres, les Symboles œcuméniques et les Confessions de foi de la Réforme, notamment la Confession de foi de La Rochelle. Elle en trouve la source dans la révélation centrale de l’Évangile : « *Dieu a tellement aimé le monde qu’il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu’il ait la vie éternelle.* »

Avec ses Pères et ses martyrs, avec toutes les Églises issues de la Réforme.

Elle affirme l’autorité souveraine des Saintes Écritures, telle que la fonde le témoignage intérieur du Saint-Esprit, et reconnaît en elles la règle de la foi et de la vie.

Elle proclame, devant la déchéance de l’homme, le salut par la grâce, par le moyen de la foi en Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, qui a été livré pour nos offenses et qui est ressuscité pour notre justification.

Elle met à la base de son enseignement et de son culte les grands faits chrétiens affirmés dans l’Évangile, représentés dans ses sacrements, célébrés dans ses solennités religieuses et exprimés dans sa liturgie.

Pour obéir à sa divine vocation, elle annonce au monde pêcheur l’Évangile de la repentance et du pardon, de la nouvelle naissance, de la sainteté et de la vie éternelle.

Sous l’action du Saint-Esprit, elle montre sa foi par ses œuvres ; elle travaille dans la prière au réveil des âmes à la manifestation de l’unité du Corps de Christ et à la paix entre les hommes. Par l’évangélisation, par l’œuvre missionnaire, par la lutte contre les fléaux sociaux, elle prépare les chemins du Seigneur jusqu’à ce que vienne, par le triomphe de son Chef, le royaume de Dieu et sa justice.

À Celui qui peut

Par la puissance qui agit en nous,

Faire infiniment au-delà de ce que nous demandons et pensons,

À Lui soit la gloire dans l’Église et en Jésus-Christ,

De génération en génération, aux siècles des siècles !

Amen !

Proposition de base pour la nouvelle Déclaration de foi 2017

En Jésus le Christ, Dieu se révèle comme Parole bouleversante et fondatrice. Il est pour nous source de liberté, sujet de joie. De son appel naît la foi, puissance de vie, qui donne à chacun une dignité nouvelle. Dieu rassemble dans une communion invisible toutes celles et tous ceux que son Esprit anime.

Pour entendre cette Parole vivante, l’Église protestante unie de France écoute le témoignage décisif des Écritures. Elle y puise sa certitude que, sans mérite de notre part, Dieu nous réconcilie sans cesse avec lui dans la vie, la mort et la résurrection de Jésus le Christ. Ainsi justifiés et libérés, nous sommes appelés à vivre de cette liberté auprès des autres.

Qui témoigne de l’Évangile participe à la réconciliation du monde, œuvre de la grâce divine. Il rend visible l’amour de Dieu envers chaque être humain et sa sollicitude envers la création tout entière.

Prédication et sacrements offrent au croyant une nourriture pour son chemin.

Par eux la Parole de Dieu résonne dans notre vie, retentit dans le monde. Elle nous ébranle, nous relève, nous engage. Elle brise les chaînes de l’injustice.

L’Église protestante unie de France reconnaît pleinement la foi chrétienne dans les Symboles œcuméniques, les Livres symboliques et les Confessions de foi de la Réforme. Elle reçoit la pluralité des expressions de la foi, vécue dans l’unité, comme signe de l’humanité de Dieu.

L’Église partage une vérité qu’elle ne possède pas, et qu’elle recherche avec passion. En Jésus le Christ, elle est ouverture au prochain et renvoie, bien au-delà de ses propres insuffisances, au don gratuit de Dieu, à la beauté de sa Parole : à la merveille de sa grâce.